

**Discours de S.E. le Président de la République libanaise,
Général Michel Sleiman, à l'occasion de l'inauguration
du Campus de l'Innovation et du Sport
à l'Université Saint-Joseph
le 13-5-2011**

Mesdames et Messieurs,

En inaugurant ensemble, aujourd'hui, cet établissement scientifique ouvert sur la modernité et sur l'espoir, et sur un avenir universitaire prometteur, nous renouvelons un acte de foi en l'Université et en vous, Jeunesse du Liban, et en votre capacité à relever les défis, quels que soient les obstacles et les difficultés.

C'est aussi une occasion pour réaffirmer l'importance de la coopération internationale, plus particulièrement avec l'espace francophone et les Etats Européens amis, au premier rang desquels, la France, afin de promouvoir l'Université et d'enrichir l'éducation, la science et la culture au Liban. Nous savons que les pays développés dépensent entre 2 et 4% de leur PNB pour la recherche scientifique et l'innovation.

Ainsi, la présence au Liban, aux côtés des universités publiques, d'universités et de centres académiques illustres, ayant leurs propres histoire et traditions, est-elle effectivement source de fierté et de richesse. Surtout que la liberté de l'enseignement est une des composantes nationales et que notre pays tient à préserver sa diversité culturelle, sans pour autant déroger aux principes généraux de l'enseignement et à ses constantes nationales.

Je tiens à vous exprimer, ici, toute ma considération pour votre université, l'Université Saint-Joseph, pour la contribution essentielle qu'elle apporte à la vie publique libanaise, sachant qu'elle a donné, depuis sa fondation en 1875, une

constellation d'hommes d'Etat, de penseurs, de savants et d'écrivains, ainsi que de grands dirigeants dans tous les domaines.

Et voilà qu'elle vient ajouter en ces lieux un pilier qui contribue à la consolidation du grand édifice de la nation. Toutes nos félicitations à vous, Révérend Père Chamussy, Recteur de l'Université Saint-Joseph, et aux responsables de ce nouveau site.

Nous sommes réunis aujourd'hui, au lendemain du sommet islamo-chrétien, à Bkerké, qui a exprimé dans son essence et sa symbolique, l'esprit qui devrait animer les relations entre les familles spirituelles libanaises. Ce sommet a, de même, apporté son appui à tout effort visant à promouvoir la logique du dialogue, le sens de la mission de convivialité et de fraternité qui distingue le Liban, face à la montée, tant en Orient qu'en Occident, des tensions, des fanatismes et du refus de la diversité culturelle ou de l'opinion de l'autre. Les attaques criminelles perpétrées contre les lieux de culte ne sont qu'une manifestation parmi d'autres de cet extrémisme fondé sur la rancune et l'ignorance.

Je suis heureux de voir que le sommet spirituel a consacré une partie de ses discussions et de son communiqué final aux questions touchant la jeunesse et son rôle. Ce sommet a notamment appelé la jeunesse à ne pas céder au repli sur soi-même, tout en réclamant qu'on lui assure des opportunités de travail, et que l'on dissipe chez elle la peur de l'avenir afin que l'émigration ne devienne pas son unique et bien amer choix.

Mesdames et Messieurs,

Il est vrai que nous craignons les conséquences éventuelles des événements qui bouleversent certains pays arabes, au vu de ce qui les accompagne comme violence et de ce qui est suscité comme tensions confessionnelles et communautaires et comme germes de conflit interne. Néanmoins, nous sommes rassurés par le fait que les efforts de réforme dans ces pays vont dans le sens de la mise en place de lois et de législations adoptées par le Liban depuis sa création en tant qu'Etat, étant entendu que nous souhaitons à ces pays stabilité et mieux-être.

En effet, Le Liban, en vertu de sa Constitution, est une République démocratique parlementaire fondée sur le respect des libertés publiques. A la tête de ces libertés

vient la liberté d'opinion et de croyance. De plus, le peuple y est la source des pouvoirs et le détenteur de la souveraineté qu'il exerce à travers ses institutions constitutionnelles.

En réalité, le Liban s'est effectivement distingué par son respect des échéances constitutionnelles, l'organisation d'élections parlementaires libres et sereines, l'alternance régulière du pouvoir, la participation de toutes les confessions dans l'administration des affaires publiques sur la base de l'équité et de l'entente. De même que par les libertés à plus d'un niveau dont jouissent sa presse et son peuple.

Malgré tout ce qui précède, les Libanais n'ont pas réussi à traduire ces libertés dans un exercice correct de la démocratie, et l'action étatique reste parsemée d'embûches et d'obstacles divers qui se sont manifestés particulièrement ces trois dernières années par :

- Plus de neuf mois écoulés dans le seul processus de formation de trois gouvernements successifs. La difficulté de former le gouvernement actuel est une contrainte additionnelle qui pèse désormais à plus d'un niveau.
- Apparition, dans le cadre même de notre régime politique, d'ambiguïtés constitutionnelles, qui n'ont pas permis au Président de la République, en l'absence de prérogatives réelles, de prendre les décisions qui lui permettent de trancher, si nécessaire, en sa qualité de chef et d'arbitre.
- A tout cela s'ajoutent les contradictions et les dissensions qui ont existé au sein même du gouvernement en raison des divisions politiques.

Tout ceci prouve que la mauvaise pratique de la démocratie, ressemble à son absence, et équivaut, dans ses conséquences négatives à l'injustice et à l'oppression perpétrées par les régimes non démocratiques.

C'est pourquoi nous n'avons d'autre choix que d'entamer un dialogue global, non seulement autour d'une stratégie nationale de défense du Liban, de sa souveraineté et de ses richesses naturelles, mais aussi autour de la manière avec laquelle il s'agit de mettre en application le Pacte d'entente nationale dans toutes ses dispositions, et de faire évoluer, ou clarifier la formule de gouvernement sur laquelle nous nous

sommes entendus depuis 1943, conformément aux exigences de la modernité et de la bonne gouvernance. Tout cela afin de parvenir à l'Etat de citoyenneté qui garantit la stabilité permanente à laquelle nous tendons depuis notre Indépendance.

Ceci exige des leaders et des diverses communautés religieuses le renouvellement d'une volonté politique commune afin d'assurer la réussite du modèle libanais et de la formule de vie commune, et ne pas se contenter d'œuvrer à assurer les positions et les parts qui leur reviennent.

Il nous incombe, immédiatement, après la formation du nouveau gouvernement, de mettre à exécution les projets principaux de développement tant attendus, de voter une loi électorale qui soit l'expression parfaite de la volonté du peuple, d'adopter le projet de loi sur la décentralisation administrative et de conforter les mécanismes de responsabilité devant la loi. De même que de mettre des plans à long terme pour les secteurs des services et de production.

Il est important de signaler ici, qu'aux côtés du rôle que remplira la commission indépendante de contrôle des élections parlementaires, que nous aspirons à instituer, à l'instar de ce qui se pratique dans de nombreux pays, le processus électoral dans ses diverses étapes, sera suivi de près par le ministre de l'Intérieur, qui est censé se trouver à égale distance de toutes les parties, loin de tout esprit de quota ou de lutte pour le pouvoir; et cela, afin d'assurer la liberté et l'intégrité de ces élections. Nous avons eu avec ce ministère une expérience réussie dont nous en sommes fiers.

Mesdames et Messieurs

Le Liban qui est sorti de longues années de violence et de guerres destructrices, en raison des complots ourdis contre lui et des erreurs qu'il a lui-même commises, ne tombera plus de nouveau dans le piège de la guerre interne; et ceci, nous l'espérons, grâce à la prise de conscience de ses enfants, à leur ralliement autour d'un Etat fort et juste, à leur engagement envers les constantes nationales et dans la voie du dialogue et de la modération. A la veille de la Fête de la Libération, le 25 mai, j'appelle les jeunes libanais qui ont pu libérer la plupart des territoires libanais de l'occupation israélienne, à œuvrer constamment pour l'édification de l'ensemble des capacités nationales et pour assurer la stabilité du pays et sa grandeur. La

jeunesse porte une responsabilité particulière à cet égard, notamment à l'université, en ce qu'elle possède comme savoir, raison, vitalité et penchant vers la modernité et le réformisme. Ainsi devra-t-elle prouver sa capacité au dialogue objectif et constructif ainsi que sa capacité à formuler des propositions communes de solution aux crises de pouvoir ou aux défaillances de régime dont souffre le Liban.

Le progrès d'un pays consiste dans le progrès de ses universités, et dans sa capacité à aiguiser la pensée et promouvoir la recherche scientifique et le développement humain, pour lui permettre de s'adapter, d'évoluer et de créer. Car la création est en partie don, mais elle est en grande partie fille du labeur, de la persévérance et de l'effort. C'est ce qui explique pourquoi certains pays développés réussissent à attirer nos meilleurs savants, ceux dont les succès à travers le monde nous procurent une légitime fierté, que ce soit dans le domaine de la médecine, du génie ou des sciences en général, grâce à ce que ces pays leur procurent comme cadres de recherche et comme moyens matériels et moraux.

Si la recherche scientifique sérieuse, en sus du besoin et du don, favorise l'innovation, la culture, dans une large acception du terme, reste la mère porteuse qui nourrit toute création, vu sa capacité à prospecter et tirer profit des diverses sources de connaissance et de l'expérience accumulée par les nations.

Aussi, la culture que nous devons favoriser, et à laquelle je vous invite, vous, étudiantes et étudiants du Liban, est celle qui évite aux membres des sociétés avancées et éclairées de tomber dans le piège de deux dangers symétriques: le danger de l'extrémisme et celui de l'indifférence.

C'est seulement ainsi que nous créerons un environnement propice à la tolérance et à la stabilité, un environnement qui stimulera notre capacité au développement, à l'innovation et à la création.

C'est ainsi que le Liban se distinguera en tant que foyer de la civilisation du vouloir vivre ensemble, de la solidarité et de la fraternité.

Vive l'Université,

Vive le Liban.